

# Magnanville

magazine

*un état d'esprit*



Un nouveau  
site internet

# sommaire

## 4

### → nous

Enfance-Jeunesse : de nouveaux dispositifs  
Les avancées du Conseil Municipal d'Enfants  
L'AFPA Magnanville : un rayonnement sans conteste

## 6

### → notre vie

Séniors : muscler votre mémoire  
Les séniors et le CME prennent la direction de Giverny  
Comité des fêtes : appel à candidatures  
Un nouvel ASVP  
Communication : le nouveau site internet de la ville

## 8

### → notre ville

Voeux de la municipalité  
Projet Mare Pasloue : les premiers logements en vente  
Fleurissement : Magnanville une nouvelle fois récompensée

## 11

### → notre territoire

La compétence voirie transférée à la Communauté Urbaine GPS&O

#### Aragon et Prévert en chansons

Samedi 25 mars, 20h - Bar du Colombier  
Concert piano-chant

La bibliothèque municipale Jacques Prévert accueille Lucienne Deschamps et son pianiste pour un concert piano dédié à Aragon et Prévert. Animation dans le cadre du Printemps des poètes.

Tout public. Durée : environ 1 h.  
Accès gratuit.

Inscriptions et renseignements auprès des bibliothécaires :

01 30 92 87 26



Lucienne Deschamps

#### Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE  
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) - Courriel : [contact@mairie-magnanville.fr](mailto:contact@mairie-magnanville.fr)

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception de la maquette : Public Imprim

20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47

Mise en page : Olivier Bellet

Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 01832549

## → Infos pratiques

#### Infos pratiques

Hôtel de ville  
2 rue de la ferme - 7800 Magnanville  
Tél : 01 30 92 87 27  
[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

#### Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

#### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

#### Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous  
Tél : 01 34 97 80 80.

#### Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26  
[www.bibliotheque-mairie-magnanville.net](http://www.bibliotheque-mairie-magnanville.net)

#### Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09  
[www.lecolombier.org](http://www.lecolombier.org)

#### L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56  
[www.ecole4zarts.net](http://www.ecole4zarts.net)

#### Administrations

Police : 01 30 94 82 10  
Préfecture : 01 39 49 78 00  
Sous-préfecture : 01 30 92 74 00  
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00  
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27  
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51  
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

#### Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

#### Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat  
Tel : 01 30 94 82 10



Certifié PEFC  
Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)





Chères Magnanvilloises,  
Chers Magnanvillois,

**T**out seul on va plus vite.  
Ensemble, on va plus loin.

C'est ainsi que j'augure la réussite de nos projets, avec vous et pour vous. Dans cette dynamique, nous avons débuté ensemble l'année 2017 avec les cérémonies des vœux et le repas des aînés. Ce sont des moments de rencontre, d'échanges et de convivialité qui me tiennent à cœur car ils nous permettent d'échanger sur les projets et la vision de l'avenir que je porte avec mon équipe.

Cette vision est basée sur la volonté de construire des projets communs, collaboratifs, qui nous permettront de maintenir la richesse des services municipaux malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint et sans peser sur les ménages.

Un an après sa création, nous avons encore de nombreux défis à relever au sein de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Nous devons continuer à apprendre à travailler ensemble pour que Magnanville soit bénéficiaire de cette intercommunalité en en étant acteur. En tant que conseiller communautaire délégué, je continuerai à y veiller.

Il nous faudra également travailler de concert avec les communes voisines en poursuivant la politique de mutualisation initiée en 2016 dans le domaine des sports. Je suis en effet convaincu qu'il est devenu indispensable de promouvoir un modèle différent garant du maintien de notre qualité de vie. Alors que le nombre de communes nouvelles tend à augmenter, je préfère défendre la mutualisation que je vois comme un véritable levier pour parvenir à ce but sans mettre notre identité dans la balance.

Afin de construire cet équilibre pour l'avenir de notre commune, nous sommes à pied d'œuvre sur le budget et je ne manquerai pas de vous détailler très prochainement les grandes orientations pour les trois années à venir.

**Michel LEBOUc**

Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
de la CU GPS&O

## Ramassage des déchets

Petit rappel des prochaines dates :  
**Encombrants :**

- 29 mars : pour le secteur violet
- 30 mars : pour le secteur orange

Secteurs indiqués sur le calendrier de ramassage 2017 distribué en décembre et disponible sur [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

Sortez-les la veille au soir, à partir de 19h et veillez à ce qu'ils soient manipulables par deux personnes.

**Déchets verts :** les vendredis, du 7 avril au 24 novembre. Sortez vos bacs le matin avant 13h.

## Tribune libre :

Texte non remis.

# Enfance-Jeunesse : Des jobs d'été à l'aide au projet

La municipalité donne aux jeunes l'envie d'agir. Entretien avec Catherine Guerbois, adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse.

**Magnanville Magazine : En quoi consiste votre délégation ?**

**Catherine Guerbois :** Il s'agit de la mise en place d'une politique jeunesse qui assure une continuité éducative, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence, à travers un ensemble d'activités et de projets. Elle garantit aux parents la prise en charge éducative des plus jeunes et accompagne l'initiative personnelle des adolescents en les responsabilisant sur leur projet.



Catherine Guerbois

**MM : Vous souhaitez accompagner les jeunes, pourquoi et comment ?**

**CG :** Par expérience, la jeunesse est confrontée à la réalité du coût de ses « rêves » qui constitue un frein à leur réalisation. Pour y répondre, nous leur proposons des dispositifs adaptés à leurs besoins et aux évolutions de la société.

**MM : Que leur proposez-vous ?**

**CG :** Un groupe de travail spécifique, portant sur les jobs d'été, a élaboré un dispositif permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et financier pour la réalisation d'un projet. Ce dernier peut avoir une dimension collective ou individuelle en lien avec une passion ou un parcours « structurant » pour le porteur de projet.

**MM : Comment s'articule votre dispositif ?**

**CG :** Les projets des jeunes sont classés en trois thématiques : Engagement Civique, projets Culture-Sports et Projet Personnel. Les jobs d'été relèvent de la dernière catégorie. Cette année, ils se dérouleront du 10 juillet au 25 août 2017. Les jeunes seront affectés au sein des services techniques, à l'entretien des écoles, à l'animation des accueils de loisirs. Leur mission sera d'une semaine pour pouvoir satisfaire davantage de candidats. Chaque job commencera par un temps de présentation de la collectivité territoriale. D'autres mesures du Dispositif Jeunesse seront développées prochainement.

Plus d'infos : mairie - Tél. **01 30 92 87 27**.

# CME : un dernier semestre bien parti !

**Focus sur les avancées et projets du Conseil Municipal d'Enfants pour ces six derniers mois de mandat.**

« Des boîtes à idées » confectionnées par les membres du CME pour le temps du midi dans chaque école. Bientôt installées, les jeunes élus pourront y glaner les suggestions des enfants et réfléchiront à leur concrétisation.

« Une sortie intergénérationnelle » réalisée en partenariat avec le CCAS,

est prévue à Giverny dans la maison et le jardin de Claude Monet, en avril. Elle sera l'occasion d'échanges entre les seniors et les enfants. Ces derniers réaliseront des quiz, des questionnaires...

« Quelque chose qui représente le Conseil Municipal d'Enfants ». Une fresque murale ? Des cailloux colorés ? Un tableau végétal ? Les idées fusent...



# L'AFPA pour une formation qualifiante



Bernard Montel, directeur

**Magnanville abrite l'Agence Nationale pour la Formation des Adultes, organisme de renommée nationale. Entretien avec Bruno Montel, directeur.**

**Magnanville Magazine : Pouvez-vous nous présenter votre établissement ?**

**Bruno Montel :** L'AFPA Magnanville date de la fin des années 1970. Le site de 7000 m<sup>2</sup> comprend des ateliers, des salles de cours, un restaurant et un hébergement de 44 chambres. 34 personnes y travaillent dont 19 en tant que formateurs.

**MM : Quelles formations proposez-vous et qui peut y prétendre ?**

**BM :** Nos propositions s'adressent aux demandeurs d'emplois et aux salariés. Elles sont pré-qualifiantes, modulaires et répondent à

la réglementation en vigueur. Nous formons dans des domaines techniques comme celui des soudeurs, des électromécaniciens de systèmes automatisés, de la maintenance industrielle mais également les assistantes de vie aux familles, les agents de restauration (du niveau V au niveau III). La préparation du CAP petite enfance est aussi possible. En 2016, 1350 personnes ont été reçues pour une orientation professionnelle et 722 ont été formées (dont 28% de moins de 26 ans et 20% de femmes).

**MM : Quelles sont vos priorités envers les apprenants ?**

**BM :** Notre objectif est que l'apprenant soit immédiatement opérationnel sur le marché de l'emploi. Les intéressés alternent cours et période en entreprise. Le rythme d'apprentissage est progressif et l'accompagnement personnalisé tout en favorisant l'autonomie. Le numérique est présent dans tous les apprentissages. 87,20% des stagiaires décrochent leur titre professionnel du ministère du travail et 52% ont un emploi rapidement à l'issue de la formation.

**MM : Quels sont vos partenaires locaux ?**

**BM :** L'AFPA est membre du GIR Val de Seine. Nous travaillons en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs mise en place par l'Éducation Nationale et de nombreuses entreprises comme Renault, Auchan, Buffet Crampon.

**MM : Vous organisez le 1<sup>er</sup> salon de l'industrie le mardi 21 mars. Pourquoi y aller ?**

**BM :** Les visiteurs rencontreront nos partenaires et les formateurs sur les métiers de l'industrie. Ils pourront aussi voir le matériel exposé, participer à un job-dating, visiter les plateaux de formation, rencontrer les apprenants et les agences d'intérim. Une date à retenir.

## Votre agenda

### ■ Vendredi 10 mars, 20h30

Bar du Colombier

**Concert du groupe Paco Swanpini (Blues)**

**Plus d'infos :** Jean-Jacques Chatelain (Jazz au Colombier)  
06 44 91 52 95

### ■ Dimanche 12 mars, 9h-17h

Salle polyvalente – Complexe Firmin Riffaud

**Bourse aux jouets et articles de puériculture**

Par l'association Nounous Petits Bou'choux  
Buvette sur place. Entrée libre.

**Plus d'infos :** lestichoux78@gmail.com

### ■ Dimanche 19 mars, 14h

Salle polyvalente – Complexe Firmin Riffaud

**Loto de l'association la Petite Case**

Ouverture des portes à 13h

**Plus d'infos :** www.magnanville.fr ; 06 07 19 49 04.

### ■ Dimanche 19 mars, 9h et 9h30

Place du 19 mars 1962 puis cimetière

**Commémoration du cessez-le-feu en Algérie**

### LES SPECTACLES DU COLOMBIER

#### ■ Samedi 4 mars, 20h30

*Le sens de l'humour chez Descartes* / Pierre Cleitman  
Dès 16 ans

#### ■ Samedi 11 mars, 20h30

*Divorce à l'italienne* / Pietro Germi  
Ciné-club, cycle Patrimoine

#### ■ Dimanche 12 mars, 11h

*ADAMA* / Simon Rouby  
Ciné-club, cycle en famille

#### ■ Vendredi 17 mars, 10h30 et 14h — Samedi 18 mars, 20h30

*Trois songes* / Olivier Coulon-Jablonka  
Dès 15 ans

#### ■ Dimanche 26 mars, 11h — Lundi 27 mars, 10h30

*L'impatiente ou la naissance des étoiles*  
Catherine Vrignaud-Cohen  
Dès 3 ans

**Infos et réservations :** www.lecolombier.org ; 01 34 77 65 09

## Séniors : boostez votre mémoire

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les Magnanvillois, de 60 ans et plus, à se pencher sur le thème de la mémoire en participant à une conférence suivie d'ateliers de conseils pratiques et d'exercices, encadrés par un neuropsychologue.

« Il s'agit de stimuler le cerveau, la concentration, le langage de façon ludique pour développer la capacité cognitive. Les participants découvriront des techniques de mémorisation très utiles à leur quotidien. » informe Pierrette Robin, adjointe en charge des solidarités.



### ► Les rendez-vous

Conférence : Jeudi 9 mars, de 14h à 16h, au Colombier.  
Ateliers : Jeudis 16, 23, 30 mars ; 13, 27 avril ; 4, 18 mai ;  
1, 8, 22 et 29 juin, de 14h à 15h30.

Inscription : Yvan Giard – tél : 01 30 92 87 18.

## "Hokkaido, défier l'hiver à vélo"

Projection - conférence, en présence du témoin de l'aventure : Sylvie Massart, professeur de yoga.



### ► Vendredi 31 mars 2017 - 21h

Salle du Colombier à Magnanville

Pot d'accueil au bar du Colombier offert à partir de 20h30.

Gratuit sur inscription à : esmyoga78@gmail.com

## Prêtez main-forte au comité des fêtes

Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour renforcer son équipe. Aucune condition particulière n'est exigée pour rejoindre les 25 personnes déjà intégrées si ce n'est être majeur et disponible quelques week-end chaque année. « Les intéressés nous aideront dans l'organisation de nos manifestations. Ils nous soutiendront essentiellement dans la logistique, comme le montage des stands. Nous aurons aussi besoin d'eux pour les tenir. C'est une expérience enrichissante à tout point de vue et particulièrement pour le lien que l'on tisse entre nous et avec la population. » informe Eddy Bordat, le président.



### ► Les prochains rendez-vous du comité

- 3 juin : **fête de la ville** en partenariat avec la municipalité.
- Dernier dimanche de septembre ou 1<sup>er</sup> d'octobre : **foire à tout**
- 12 novembre : **thé dansant**
- 9 décembre : **loto**.

Plus d'infos : Eddy Bordat – Tél : 06 82 93 26 73

## Sortie Giverny

Le Centre Communal d'Action Sociale propose à ses aînés, une visite du jardin et de la maison de Claude Monet à Giverny, le **samedi 22 avril**.

L'animation est organisée dans le cadre d'un échange intergénérationnel avec le Conseil Municipal d'Enfants, acteur sur ce projet.

- Départ à 9h30, place Mendès France. Retour à 13h.
- Entrée des lieux à charge des seniors participants - tarif groupe : 8 €.
- Prévoyez votre pique-nique que nous partagerons à la Mare Pasloue.
- Transport pris en charge par le CCAS.

**Inscription et renseignements avant le 17 mars.**

Précisez votre présence au pique-nique - Tél : 01 30 92 87 18.



### Didier B.

J'ai participé aux ateliers bien-être, l'an dernier. J'y ai appris beaucoup de choses au niveau de l'équilibre alimentaire et fait de nouvelles rencontres enrichissantes. Ces nouvelles séances vont me donner des mémos techniques, et m'apprendre à mieux gérer ma mémoire.

# Un nouvel ASVP

**Hophni Castor a pris ses fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et de médiation en février.**

Vous ne le connaissez peut-être pas encore mais il sillonne déjà les rues et espaces publics. À 32 ans, Hophni a déjà une carrière bien remplie en termes de prévention et de sécurité. Après 5 ans au sein de la Compagnie Républicaine de Sécurité de Vaucresson, il intègre la police municipale d'Enghien-les-Bains pour superviser les équipes sur le terrain. En 2015, il fait ses premières armes d'ASVP à la mairie de Gennevilliers, poste qu'il a tenu jusqu'en janvier 2017. « J'ai postulé à Magnanville car je voulais découvrir une

commune possédant à la fois le cadre rural et urbain. Je compte bien mettre à profit mes acquis au service de la population et de la municipalité » souligne-t-il.

## Ses missions

Tout comme son prédécesseur, Hophni est, entre autres, en charge des questions liées au stationnement, de la surveillance des abords des établissements scolaires et des dépôts d'ordures illicites. « Nous lui confions aussi un rôle de médiateur entre la municipalité et les habitants » précise le maire, Michel Lebouc.



Hophni Castor

# Un nouveau site internet

La municipalité a lancé son nouveau site internet le 30 janvier 2017. Visuel modernisé, annuaire des professionnels de santé et associations... Ce nouvel outil de communication est interactif, intuitif et facile d'utilisation pour les internautes.

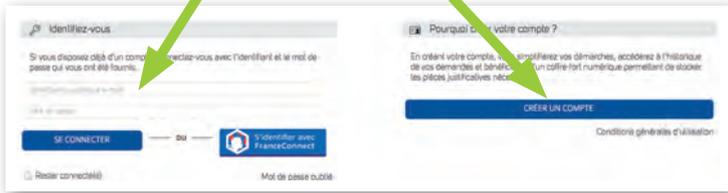
## Ma mairie 24h/24

Les Magnanvillois peuvent désormais contacter les services municipaux, via ce site, pour effectuer des formalités administratives et signaler des problèmes comme ceux liés aux équipements publics, à la propreté... L'accès à ce service se fait par le bloc « Ma mairie 24h/24 » accessible dès la page d'accueil. La création d'un compte citoyen, espace électronique sécurisé, est conseillée. Elle permet de saisir une seule fois ses informations administratives qui seront ensuite réutilisées pour de futures démarches sans avoir à les ressaisir. Les internautes bénéficieront également de ce coffre-fort numérique pour stocker leurs pièces justificatives. Le compte citoyen donne aussi la possibilité de retracer l'ensemble des requêtes effectuées. Mais cette étape n'est pas obligatoire. L'utilisateur de ce service peut simplement remplir l'un des formulaires type proposés selon le problème ou la démarche souhaitée. « C'est un véritable outil d'échange entre la mairie et le citoyen qui pourra suivre ses demandes en temps réel » précise Françoise Gonichon, adjointe en charge de la communication.



S'identifier

Créer un compte



## Michèle L.

Je dois dire que le site de Magnanville est simple, clair et efficace. On y trouve toutes les rubriques en un simple clic ! L'ergonomie permet aux personnes non initiées de naviguer facilement sur les différentes rubriques. La mise en page est agréable. Dernièrement, j'ai écrit à Monsieur le Maire et la prise en charge a été quasi-immédiate.





Vœux institutionnels

## Vœux de la municipalité

L'équipe municipale a présenté ses vœux à la population et aux institutionnels, début janvier, à la Ferme et à la salle polyvalente. L'occasion pour les élus de dresser le bilan de l'an passé et de présenter les projets de ville.

### Une place au sein de la CU GPS&O

La Communauté urbaine prépare l'avenir du territoire, mais elle ne doit pas le faire seule. Le maire de la commune a rappelé son engagement à la Communauté urbaine pour défendre les intérêts des Magnanvillois. « Il faut être acteur de ce nouvel outil, il faut être présent, il faut peser dans les décisions qui seront prises ! ». Une collaboration fructueuse qui a permis de mener à bien des projets dans le domaine de la voirie notamment.

### Fiscalité maîtrisée

Les baisses successives des dotations de l'État amènent à s'adapter à un contexte de plus en plus tendu dans lequel la maîtrise de la fiscalité est un objectif à part entière. Objectif atteint en 2016, puisque l'augmentation de la part communale pour les Magnanvillois n'a été que d'1%. La mutualisation de certains équipements avec les communes voisines pourrait permettre de mieux répondre aux besoins des habitants tout en maîtrisant la fiscalité.



440 colis ont été distribués cette année

### L'importance du lien social

La création de nouveaux espaces de rencontre et de partage comme la future bibliothèque médiathèque dans le programme de la Mare Pasloue ou encore la création d'un jardin partagé solidaire et citoyen en coopération avec le Conseil Municipal d'Enfants sont au cœur des projets. Côté seniors, la ville poursuit ses attentions à leur égard en leur distribuant un colis ou en leur permettant de participer au repas de début d'année.

### Développer harmonieusement notre territoire

Le Plan Local d'Urbanisme dessine le futur Magnanville avec l'idée principale de maintenir la philosophie d'une commune « Entre ville et campagne ».

Après l'inauguration de la résidence La Pastorale et de son cabinet médical en 2016, le futur programme de la Mare Pasloue verra le jour en 2019 avec la construction de petites villas collectives de qualité dans le parc exceptionnel.



140 personnes ont participé au repas des aînés



Près de 380 présents à la soirée des vœux institutionnels

## Des travaux de rénovation

D'importants chantiers ont été réalisés en 2016 comme la construction d'un bassin de rétention pour pallier le risque d'inondation ou encore la réfection de la route de l'avenue des Roussières.

Une campagne de modernisation de l'éclairage public par la LED a également été initiée pour permettre une économie d'énergie importante d'environ 70% mais aussi un entretien moins contraignant.

## Fermeture du centre commercial MAG 2000

Concernant La Poste, Michel Lebouc a remercié les Magnanvillois pour leur soutien dans la bataille pour le maintien de ce service de proximité sur la commune et a souligné à plusieurs reprises l'importance des services publics.

Sur la question du commerce alimentaire, il a précisé y travailler assidûment pour permettre aux Magnanvillois de disposer rapidement d'un commerce.



Échange entre les Magnanvillois et les élus lors des vœux à la population



Jean-Paul Rouzé, ancien élu, a reçu la médaille de la ville au cours des vœux institutionnels

## Sécurité

Les inquiétudes des Magnanvillois ont été entendues. Outre le recrutement d'un nouvel agent de terrain formé à la médiation et à la sécurité des biens et des personnes, l'équipe municipale travaille à la mise en place d'un dispositif innovant pour renforcer la sécurité des habitants et de leur foyer.

## Proximité

Le dialogue de proximité est poursuivi en 2017. La Lettre du Maire dont le premier numéro est paru en novembre vise à informer les Magnanvillois avec une plus grande réactivité.

En complémentarité, la modernisation des supports de communication se poursuit avec la création d'un nouveau site Internet de la ville en ligne depuis fin janvier.

# Projet immobilier de la Mare Pasloue

**150 nouveaux logements et une médiathèque devraient être livrés au cœur du site jouxtant la Mare Pasloue, fin 2019.**

Construit sur un site arboré de 2,5 hectares, le programme mixte est composé de 103 logements en accession à la propriété et 47 en locatif, du T1 au T5, répartis en pavillons et petits immeubles. Les futurs résidents profiteront de la proximité des commerces, des équipements publics et culturels ainsi que d'un arrêt de bus reliant la gare de Mantes-la-Jolie.

## Un projet culturel aussi

La municipalité conserve l'actuelle maison de maître pour la réhabiliter en médiathèque. « *Le lien social est le ciment de notre population. Nous souhaitons le renforcer encore à travers la création de nouveaux espaces de rencontre et de partage comme la future bibliothèque médiathèque de ce programme. La surface d'accueil sera plus grande qu'elle ne l'est actuellement, avec de nouveaux lieux d'accueil, de services et d'animation* » précise Michel Lebouc, le maire.



## Où s'adresser pour acheter un logement ?

La commercialisation des biens vient de démarrer. Elle est assurée par la Cogedim qui vous accueille dans son bureau de vente installé sur le parking face à la mare, les mardis, de 14h à 19h, mercredis et samedis de 11h à 13h30 et de 14h à 19h.

**Plus d'infos :** [cogedim.com](http://cogedim.com) ; 0 811 330 330.

# La commune lauréate du concours des Villes et Villages fleuris

**Le travail des jardiniers municipaux a permis à la ville de recevoir le trophée « cœur village »** qui récompense le fleurissement de la mairie, de la Ferme et de la mare Pasloue.

En fin d'année, Magnanville a déjà été primée au niveau régional de la petite fleur qui valide l'investissement de la municipalité entrepris depuis plusieurs années ainsi que le travail assidu des employés aux espaces verts. Cette récompense sera remise au cours du salon des maires, le 28 mars 2017. 97 communes yvelinoises participaient au concours villes et villages fleuris 2016. 34 d'entre elles, dont Magnanville, ont été primées dans leur catégorie.

## Récompenses méritées

Renouvellement des fleurs, limitation des consommations d'eau par le paillage, récupération des eaux de pluie, nettoyage des rues et espaces publics... L'équipe met tout en œuvre pour que la commune soit propre et fleurie. « *Le jury a souligné le nombre très important des espaces publics plantés ainsi que l'homogénéité du fleurissement sur la totalité du territoire, malgré le nombre important d'espaces verts* » explique Christian Rudelle, adjoint en charge des travaux, de la voirie, des espaces verts et du patrimoine. Un vrai challenge qu'ils relèveront en 2017.



Au centre, de gauche à droite : Julian Mantoni, Christian Rudelle, Stéphane Broussier, responsable de l'équipe.

# La Communauté Urbaine désormais compétente en matière de voirie

La CU GPS&O a récupéré la quasi-totalité de la compétence voirie au 1er janvier 2017. La ville conserve néanmoins quelques dossiers. Zoom sur ce transfert.

C'est chose faite : la gestion de la voirie est de plein droit de la compétence de la CU GPS&O depuis le début de l'année. Cette décision, consécutive à un arrêté préfectoral de 2015, a été entérinée par le conseil municipal du 12 décembre dernier. L'année 2016 fut une année de transition pour la commune après la signature de la convention de gestion partenariale provisoire définissant l'organisation de cette « passation de pouvoir » ainsi que les moyens adéquats pour y parvenir.

## Qu'est ce qui est transféré ?

Tout ce qui concerne les voies publiques magnanvilleuses est désormais du ressort de la CU. Cela concerne principalement la réfection des routes mais également l'éclairage public, les trottoirs, les sentes, le matériel urbain comme les barrières, poubelles et autres accessoires ou tout ce qui concerne la propreté.

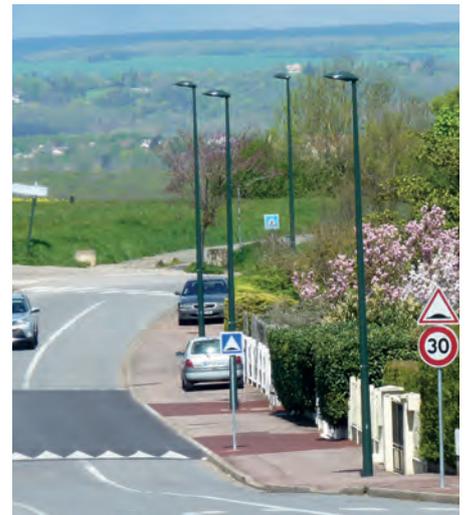
« La ville conserve, quant à elle, les accès aux jardins et parcs publics, l'aménagement paysager des massifs et ronds-points ainsi que les illuminations de Noël » informe Christian Rudelle, adjoint en charge des travaux, de la voirie, des espaces verts et du patrimoine.

### La voirie en chiffres

Voirie communale actualisée : 25.52 km  
Chemins communaux : 11.02 km

## Le personnel communal aussi

Le transfert concerne aussi une partie du personnel des services techniques. Magnanville a perdu 7 agents communaux qui sont affectés au Centre technique de Mantes-la-Ville, l'un des 10 centres communautaires. « Leur emploi du temps n'est plus du ressort de la municipalité. L'objectif de ces transferts de compétence est de créer des pôles de proximité et de réaliser ainsi des économies grâce à la mutualisation de services. Je resterai très vigilant sur ce dossier » informe le maire, Michel Lebouc.



La gestion de l'éclairage public est aussi transférée à la CU GPS&O

# RER E : quels travaux sur le Mantois ?



Le RER E devrait arriver à Mantes-la-Jolie en 2024. Point sur les aménagements de cette ligne et travaux sur le Mantois.

Le prolongement Eole consiste à réaménager la ligne existante entre Mantes-la-Jolie et Nanterre, sur 47 km, et à creuser un nouveau tunnel d'environ 8 km entre la Défense et Hausmann Saint-Lazare, l'actuel terminus.

## À Mantes-La-Jolie

Il s'agit de rénover et d'agrandir l'accueil existant. Un second bâtiment est en construction, côté gare routière. Il devrait être livré

au début 2018. Le réseau va également être rénové et modernisé. Il comprend le réaménagement des voies, de la signalisation, le rehaussement et l'allongement des quais, le remplacement des abris et un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. Côté Mantes Station, les voies et quais vont être aussi réaménagés et les voyageurs bénéficieront d'une nouvelle salle d'attente. Une belle avancée pour les 620 000 voyageurs qui pourront rejoindre La Défense en 40 minutes contre 52 aujourd'hui.

Plus d'infos : <http://www.rer-eole.fr>

**LES FRANÇOS**

SPECTACLE VIVANT  
**FESTIVAL**  
JEUNE PUBLICS ET FAMILLES  
19<sup>e</sup> ÉDITION

Cie Empreinte(s)

# L'Impatiente

## Ou la naissance des étoiles

VOYAGE EN LUMIÈRE ET EN MUSIQUE - DÈS 3 ANS

RÉSERVATION AU 01 30 33 02 26

TARIF 12€ / 9€ / 4€

Catherine Vrignaud-Cohen

Infos et réservations :

01 34 77 65 09

[www.lecolombier.org](http://www.lecolombier.org)

// DIMANCHE 26 MARS - 11H

SCOLAIRE LUNDI 27 MARS - 10H30

LE COLOMBIER  
RUE DE LA FERME  
MAGNANVILLE

EN PARTENARIAT AVEC :

**Le**  
**Colombier**

*Magnanville*  
Un état d'esprit